

# Santé

*L'installation d'une box médicale au village vient soulever plusieurs interrogations face à un manque d'anticipation.*

1 Cette installation intervient à la veille des élections municipales. La problématique des déserts médicaux n'est pas nouvelle. Depuis de nombreuses années, il est difficile d'avoir accès à un médecin. Les départs en retraite de nos généralistes étaient connus et anticipables. Fallait-il donc attendre une échéance électorale pour mettre la santé de tous les Viriatis au premier plan des décisions ?

Contrairement à Péronnas et Saint-Denis-lès-Bourg, l'équipe municipale en place a refusé de signer le Contrat Local de Santé (CLS). Cette décision a, de fait, exclu Viriat d'un dispositif essentiel pour la santé, la prévention et l'accompagnement des parcours de soin. Cela aurait également permis de reconnaître et soutenir le dynamisme des professionnels de santé réunis en Equipe de Soins Primaires. Pour quelles raisons la signature de ce Contrat Local de Santé a-t-elle été refusée ?

2 La Maison médicale n'est plus adaptée à la demande actuelle. Attirer de nouveaux praticiens implique de pouvoir mettre à leur disposition des locaux pensés pour leurs besoins, à des tarifs de location attractifs — en particulier pour de jeunes médecins. Une partie des 5 millions d'euros consacrés à la nouvelle mairie n'aurait-elle pas pu être dévolue à cette priorité : la santé à Viriat ?

3 En choisissant d'apporter votre voix à la liste "Ensemble au cœur de Viriat", vous choisirez de remettre la santé au sommet de nos priorités communes. Nous nous engageons à signer le CLS, afin d'inclure Viriat dans ce dispositif. Nous agrandirons et moderniserons la Maison médicale pour attirer de nouveaux professionnels de santé. Pour être, à Viriat, à la hauteur des enjeux de demain.

Votez